



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Un label pour la promotion de la santé destiné aux communes

Le canton de Vaud décerne le label « Commune en santé » à Château-d'Oex

**Lausanne, le 11 novembre 2015 – Afin de valoriser les mesures de prévention et promotion de la santé déployées par les communes, le canton de Vaud lance aujourd'hui le label « Commune en santé ». Développé par Promotion Santé Valais, le label est maintenant disponible dans les cantons de Vaud, Valais, Jura et Thurgovie. Avec 27 mesures validées, Château-d'Oex devient la première commune vaudoise labellisée « Commune en santé » : trois étoiles lui ont été octroyées.**

En tant qu'autorité et cadre de vie, la commune peut influencer favorablement la santé de ses habitants, en agissant sur l'environnement physique et social qu'elle offre ainsi que sur les problèmes de santé publique locaux qu'elle identifie. Les communes sont le plus souvent promotrices de santé et ce, parfois sans même s'en rendre compte.

Le label « Commune en santé » a été pensé pour permettre la valorisation des initiatives communales en offrant aux communes la possibilité de dresser un inventaire de toutes les mesures de prévention et promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan, elles sont accompagnées dans la poursuite de leur réflexion sur la qualité de vie de leurs citoyens ou, au besoin, elles peuvent être conseillées et orientées pour combler les éventuelles lacunes identifiées. Pour obtenir le label, les communes doivent être impliquées dans le déploiement d'au moins une mesure dans six différents domaines : politique communale, animation et fêtes, famille et solidarité, école, économie et commerces ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label « Commune en santé » est octroyé gratuitement pour trois ans.

### Les bénéfices du label pour les communes – l'exemple de Château-d'Oex

Avec le label, les communes renvoient une image positive et dynamique auprès de leurs habitants. Par ailleurs, le processus de labellisation permet la valorisation de l'engagement des communes pour la promotion de la santé, l'optimisation des compétences communales en la matière et l'obtention d'un soutien dans le développement de nouveaux projets. Le label contribue également à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ou la limitation du dépeuplement dans d'autres régions, car une commune en santé c'est une commune active et donc... attractive !

Eric Fatio – Municipal en charge de l'instruction publique, des affaires sociales et des cultes pour la Commune de Château-d'Oex – évoque les prises de conscience qui ponctuent la démarche de labellisation : de nombreuses activités sont développées sans que leurs bénéfices en terme de prévention et promotion de la santé ne soient, de prime abord, conscientisés. Pour exemple, il cite le programme « Lift » – soutenu par l'Association Scolaire Intercommunale du Pays-d'Enhaut – qui se veut une passerelle entre l'école et le monde du travail, en proposant l'organisation de stages en entreprise pour les élèves « fragilisés ». Si cette démarche, encadrée par une coach, est développée dans une visée professionnalisante, elle est néanmoins réalisée dans une dynamique de prévention et promotion de la santé en travaillant sur des sujets tels que le respect des normes de santé et de sécurité au travail ou l'estime de soi.

### Un label inter-cantonal

Développé par Promotion Santé Valais, le label « Commune en santé » est maintenant proposé aux communes vaudoise, valaisannes, jurassiennes et thurgoviennes. La collaboration inter-cantonale autour du projet a donné lieu à un site internet commun ([www.labelcommunesante.ch](http://www.labelcommunesante.ch)). Dans le canton de Vaud, le projet est coordonné par le programme cantonal « Ça marche ! » en collaboration avec les Ligues de la santé ainsi que des représentant-e-s de certains services de l'Etat de Vaud, des associations de communes et d'organisations vaudoises de prévention et promotion de la santé.

### Contact médias

Eric Fatio, Municipal pour la Commune de Château-d'Oex, tél. 079 363 79 21, e-mail : [e.fatio@chateaudoex-admin.ch](mailto:e.fatio@chateaudoex-admin.ch)

Alexia Fournier Fall, responsable du programme cantonal « Ça marche ! », tél. 021 623 37 90, e-mail : [alexia.fournier@fms.vd.ch](mailto:alexia.fournier@fms.vd.ch)